

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2021

FONDS D'INDEMNISATION COVID-19 - (N° 3723)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 7

présenté par
Mme Lorho

ARTICLE 3

Supprimer l'alinéa 5.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Comment le Fonds compte-t-il faire des « recherches sur les circonstances de l'exposition au virus » ? En sillonnant les couloirs du métro ? Cet alinéa approximatif n'est pas sérieux. Il doit être supprimé.